Pourquoi Marie est, plus que jamais, la patronne de la France



Article rédigé par Aleteia, le 20 août 2022

Source [Aleteia] : En cet octave de l'Assomption, Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre, insiste sur la portée de la proclamation, il y a un siècle, de Marie patronne principale de la France. Mère de l'espérance, elle est plus que jamais une patronne précieuse pour notre pays.

Mère de l'Église et reine de la paix, Marie, ne cesse d'accompagner la marche de l'Église. Il y a un siècle exactement, en 1922, le pape Pie XI proclamait Notre-Dame de l'Assomption patronne principale de la France, et sainte Jeanne d'Arc patronne secondaire. Alors que se retissaient des liens de respect et de coopération entre l'Église et l'État, après les ruptures qui avaient abouti à la loi de 1905 et l'union sacrée de la Première Guerre mondiale, Pie XI s'inscrivait à la fois dans la continuité historique et spirituelle du vœu de Louis XIII et dans une perspective renouvelée d'engagement missionnaire, caritatif et social des chrétiens dans la cité telle qu'elle avait changé. Aujourd'hui encore, au milieu de tant d'évolutions et d'interrogations, il est juste et bon de confier notre pays à la prière de « l'humble servante du Seigneur » (Lc 1, 38) qui a donné au monde celui qui demeure à jamais « la Lumière des nations » (Lc 2, 32).

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

20/08/2022 23:00